



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080066

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/08/2025 15H09 C:024834 I:34893
V/REF : 1021803
V/Email reçu le Vendredi 01/08/2025 a 15H09

SEMCODA

50, RUE DU PAVILLON
CS 91007
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

IMMEUBLE : GENDARMERIE -00895
130 RUE DE LA GENDARMERIE
MUSSEL
74950 SCIONZIER

Voglans, le 06 Aout 2025

Référence Marché: 2022-MAIN-0045-166/22ANPLB2

LOCALISATION : 130 RUE DE LA GENDARMERIE-PLUSIEURS LOGEMENTS DE LA GENDARMERIE
CONTACT SUR PLACE M FENOUILLET=0682170205
LUI DEMANDER LES NUMÉRO DE TEL DES LOGEMENTS CONCERNÉS

MOTIF : INTERVENIR POUR:
1) LOGEMENT DE M BAUD AU 1ER ÉTAGE DU BATIMENT TECHNIQUE= FUITE DU BAC A DOUCHE
2) LOCAL TECHNIQUE DES STUDIOS AU RDC= FUITE ROBINET DE MACHINE A LAVER
3) LOGEMENT DE M PETRIE BAT 3 AU 2EME ÉTAGE= MITIGEUR BAIGNOIRE A REMPLACER ET FUITE DU MITIGEUR DE L'ÉVIER

Donneur d'ordre : M. J. BOZON

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 05/08/2025 A 13H30:
LOCAL LAVERIE: FUITE SUR ALIMENTATION EFS DU LAVE LINGE DU A UN MAUVAIS SERRAGE DE L'ÉCROU
ACTION: SERRAGE DE L'ÉCROU LIBRE, TEST DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ OK
LOGEMENT DE M BAUD: FLAQUE D'EAU A CHAQUE FOIS QU'IL PREND SA DOUCHE
CONTROLE DU RECEVEUR DE DOUCHE - PAS DE FUITE
DEPOSE DE LA FAIENCE POUR ACCES SOUS LA DOUCHE
CONTROLE SOUS LE RECEVEUR - PAS DE FUITE
LE PROBLEME PROVIENT DE LA PORTE DE DOUCHE CAR ABSENCE DE JOINT.
DEVIS A SUIVRE POUR REMPLACEMENT DE LA PORTE DE DOUCHE
REPLI

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER Email envoyé le 06/08/25 a 12H40 M. J. BOZON

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,90	51,90
2,00	H(s) recherche de fuite le 05/08	1	51,90	103,80
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Cartouche silicone blanc-73	1	6,45	6,45
TOTAL H.T.				162,15
T.V.A. a 10,00%				16,21
TOTAL T.T.C.En EURO				178,36

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5080066

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, rue du PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

Bon de Commande

N° : 1021803 du 01/08/2025

Pr.

01/08/2025 15:09

SERVIMO SAVOIES SAS

Chemin des Marais

73420 VOGLANS

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☒

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 589989-FS2700

Téléphone : 04.79.52.08.82

Mail: savoies@servimo.fr

130 Rue de la gendarmerie
Mussel
74950 SCIONZIER

Référence de la Demande

N°: 841 569 du 01/08/2025

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie

Partie privat.

1

00895-00001-00009 Rue de la Gendarmerie

01-EE-2224-ENT-61563100

Délai

Date limite exécution : 16/08/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	47,02	47,02	4,70	51,72
PL00004 Recherche de Fuite (Taux Horaire)	1,00	47,02	47,02	4,70	51,72
Fuite bac à douche studio N°3 (Yohni BAUD) 1er étage du bâtiment technique - Fuite robinetterie machine à laver locaux de service (Rdc local technique des studios) - Robinetterie baignoire HS (cassé) + fuite robinetterie évier cuisine Appartement 1 740 0684 003 201 Bâtiment 3 2ème étage du GND Geffroy PÉTRIE (Ex-logement MARIANI) contact M. Fenouillet 06 82 17 02 05					
PL00074 Machine à laver	1,00	20,00	20,00	2,00	22,00
PL00085 Robinet cuisine	1,00	77,25	77,25	7,73	84,98
Tout laiton, type mitigeur monotrou avec flexibles d'alimentation pré-montés sur joints toriques, ave aérateur anticalcaire, cartouche C3, conformité ACS Garantie 5 ans, label Qualitel					

Total H.T.	191,29
Total TVA	19,13
Total TTC	210,42

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA Pôle Tertiaire**

EDN5

1/3

01/08/2025 à 14:46



Bon de Commande

N° : 1021803 du 01/08/2025

Pr.

SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, rue du PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

Demande de travaux suivie par BOZON Julien le 01/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Carine ROY
Directrice Carré Pro Immobilier

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

QUITUS LOCATAIRE

OBLIGATOIRE
pour règlement de la facture
Date ://

Nom :

Signature :

Commentaires :



50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **Pôle Tertiaire 50, rue du PAVILLON 01009 BOURG EN BRESSE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **130 Rue de la gendarmerie Mussel 74950 SCIONZIER**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **01/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1021803